



SICTOM  
SUD-ALLIER

# ENCOMBRANTS - ÉPAVES

Année 2025

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de votre mairie.



## LES ENCOMBRANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Sont collectés, les objets suivants :

### - Objets métalliques ou contenant de la ferraille

- >> Matériel agricole, remorque, petit tracteur
- >> Ferrailles diverses
- >> Bidons et pots métalliques VIDES
- >> Chaudières, poêles à bois
- >> Grillage, fils de fer et barbelés
- >> Sommier, matelas à ressorts
- >> Mobiliers métalliques et fenêtres métalliques sans vitrage

### - Equipements électriques et électroniques

- >> Frigos, cuisinières, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseurs, ordinateurs...

### - Engins avec ou sans moteur + divers

- >> Mobylettes, remorques, vélos, scooters, tondeuses, micro-tracteur, motoculteurs, pneus voiture sur jantes...

## CONSIGNES

Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, en-dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non apposés contre un mur et sans danger pour la circulation. Ils doivent être impérativement sortis la veille de la collecte.

A BIOZAT,  
les encombrants et épaves automobiles  
seront collectés

**le jeudi 10 juillet 2025**

Contactez votre mairie pour tout  
renseignement et pour vous inscrire



Êtes-vous sûr de vouloir les jeter ?  
Associations, recyclerie,  
ou vente permettent de  
donner une seconde  
vie à vos objets !



Suivez-nous sur : [www.sictomsudallier.fr](http://www.sictomsudallier.fr)  
[contact@sictom-sud-allier.fr](mailto:contact@sictom-sud-allier.fr)



Panneau  
Pocket



SICTOM  
SUD-ALLIER

# 140 BORNES DE TRI

## Je refile mes textiles

Que ce soit dans les associations locales ou dans les bornes dédiées, les textiles, chaussures et le linge de maison ne se jettent plus avec les ordures ménagères.



Re\_fashion

Déposez vos vêtements, linge de maison et chaussures dans un point d'apport.

### CONSIGNES DE TRI

Je peux trier les textiles d'habillement, linge de maison et les chaussures : ce sont tous les vêtements, foulards, bonnets, tous les draps, serviettes et nappes, ainsi que toutes les chaussures.

Même usés, troués, tachés... ces articles peuvent être valorisés : triez-les !

Seules conditions à respecter : déposer des articles secs, non souillés et en sacs fermés. Les chaussures sont à attacher par paires.



Toutefois, avant de s'en séparer, pensez à ces petits gestes :

- Réparer les textiles et chaussures qui peuvent l'être : depuis l'automne 2023, un bonus «réparation» de 6 à 25€ peut être versé lorsque les travaux seront effectués chez un réparateur agréé. RDV sur [bonusreparation.fr](https://bonusreparation.fr) ;*
- Personnaliser ses vêtements ;*
- Revendre les articles que l'on ne souhaite plus conserver ;*
- Donner à des proches.*

Où trouver la borne la plus proche ?

Pour connaître l'implantation des bornes de collecte sur le territoire, vous pouvez vous rendre sur le site internet : <https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

### ET ENSUITE ?

Selon leur état, les textiles peuvent être soit réutilisés, soit valorisés vers de nouvelles applications. Avant de déterminer le nouvel usage qui leur sera donné, les textiles sont triés manuellement.

S'ils sont en bon état, ils sont donnés, ou revendus en boutique de seconde main en France ou à l'étranger.

Lorsqu'ils sont usés, ils sont revendus à des négociants pour être recyclés.

Sur le territoire du SICTOM Sud-Allier, 2 acteurs locaux collectent les textiles : E2D et Emmaüs.

Chaque usager a trié,  
en moyenne, 3,8kg  
de textiles en 2023

Suivez-nous sur : [www.sictomsudallier.fr](http://www.sictomsudallier.fr)  
[contact@sictom-sud-allier.fr](mailto:contact@sictom-sud-allier.fr)  
04.70.45.51.67



## Salle des associations. C'est parti !

L'installation du chantier a commencé le 7 octobre dernier. Les fondations ont suivi et à l'heure où nous écrivons, la dalle est coulée et les premiers parpaings ne devraient pas tarder à monter. **La livraison est prévue pour octobre 2025.**



Terrassement - 21/10



Terrassement - 29/10



Fondations 01/11



Fondations 07/11



Pose Hourdis 27/11

Postes	Montant (€ HT)
Travaux construction	385 403,94
Honoraires architecte	40 590,00
Contrôles techniques, SPS et étude de sol	7 143,00
Divers et imprévus (5 % montant total)	26 527,00
<b>TOTAL</b>	<b>459 663,94</b>



Dalle coulée 30/11

Aides financières attendues	Montant (€ HT)
Département	133 689,00
Etat	140 000,00
Région	50 000,00
<b>TOTAL (70,42 %)</b>	<b>323 689,00</b>
<b>Autofinancement Commune (29,58 %)</b>	<b>135 974,94</b>



Projection archi

## Curage de la lagune réalisé partiellement

Le chantier s'est mis en place le 3 septembre. La citerne, tirée par un tracteur, est remplie depuis le chemin et 2 tracteurs font la navette (Société de Tréban, sous-traitante pour SUEZ).

Au final, l'ensemble des boues sont épandues sur les terres cultivées par la famille Piroux de Cognat-Lyonne. Le curage était annoncé durer une dizaine de jours, en fonction de la météo.

En réalité, après 2 jours de pompage (entre 600 et 700 m<sup>3</sup> prélevés dans le 1er bassin), le travail a été interrompu par les pluies qui ont empêché l'accès aux champs trop humides.





## La Commune investit dans un nouveau tracteur tondeuse grâce au soutien du Département et de la Communauté de Communes

Comme vous le savez, Fredy est actuellement seul aux commandes pour l'entretien de la commune. La météo de l'année, très pluvieuse, a facilité la pousse de l'herbe (bonne ou « mauvaise »...). Difficile de faire face à certaines périodes !

Un appui temporaire lui a été apporté durant l'été. Afin de mieux avancer dans le travail de tonte, l'ancienne tondeuse, qui nécessitait d'être renouvelée, a été remplacée par un modèle plus puissant et permettant de mieux absorber les grandes surfaces d'herbe à tondre.

Belle année de test !

Financement Tondeuse	Montant (€ HT)
Coût d'achat du tracteur-tondeuse ISEKI	20 935 €
Subvention solidarité Département	5 000 €
Fonds de concours Com' Com	7 892 €
<b>Total des aides publiques</b>	<b>12 892 €</b>
<b>Autofinancement commune</b>	<b>8 043 €</b>



L'entretien des chemins ruraux a été confié à l'entreprise **Faure** (2 à 3 passages cette année) ; celui des haies à l'entreprise **Lancement** (qui n'intervient pas tous les ans).



En juillet dernier, des élagueurs-grimpeurs ont passé en revue les grands arbres près de l'église. Les branches mortes ont été supprimées.

Un arbre mort en bordure de propriété a été abattu. Les pic verts avaient œuvré... « Admirez le travail » !



Le 13 septembre, le 1er bassin est terminé et les équipements sont déplacés dans le 2<sup>ème</sup>. Le 24 septembre, le chantier est interrompu. Environ 1 800 m<sup>3</sup> de boues prélevées pour un total prévu d'environ 2 900 m<sup>3</sup>. Le retard dans le planning de Suez combiné au temps très pluvieux de cet automne ont interrompu le chantier qui sera terminé à l'automne prochain.



## L'enfouissement des lignes a débuté rue de la Tour et Chemin des Ormes

Sujet qui date déjà de plus de 2 ans... En effet, en mars 2022, le Syndicat des Energies de l'Allier (SDE 03) nous informait qu'il prévoyait le renforcement de 2 postes d'alimentation en électricité sur notre commune, dont celui situé 71 Grande rue. Il nous était alors proposé de profiter de ces travaux pour enfouir les lignes (électricité et télécom) et renouveler les lampes dans le secteur concerné. Après une première approche financière, ce n'est qu'en octobre 2023 que nous parviendra le chiffrage définitif adopté en Conseil Municipal.



**L'enfouissement des lignes électriques est totalement financé par le SDE 03.** Ces travaux totalisent 144 424,18 €.

**Resteront seulement à charge pour la commune :**

- 50 % du coût de renouvellement de l'éclairage public, à savoir l'installation de 12 lanternes LED + 2 lanternes existantes récupérées et implantation de 14 mâts, pour le montant de 8 973 €,
- 50 % du coût d'enfouissement des lignes télécom (tel et fibre) pour le montant de 8 025 €.

Les travaux étaient alors annoncés pour le 1<sup>er</sup> semestre 2024. Au final, ils sont commencés depuis un mois...

**Sont concernées par ces travaux :**

Grande rue (depuis le carrefour de l'école jusqu'au carrefour rue du Champ des Fours) ; Rue de la Tour ; Chemin des Ormes.

Dans les mois (ou années ?) à venir, le transformateur localisé en milieu de bourg devrait être également rénové (démonté et repositionné ?) et les lignes, à proximité (route des Cluzeaux / grande rue) enfouies.

## Dégâts sécheresse sur Caserne des Pompiers : les travaux sont enfin lancés

Là encore, il ne faut pas être trop impatient... En juillet 2023, nous avons reçu et accepté le chiffrage des travaux dits confortatifs, estimés par le Cabinet d'expertise à hauteur de 146 631 € TTC, et les travaux de suppression des dommages apparents à hauteur de 26 393 €. **Le reste à charge pour la commune s'élèvera à 14 663 €** (franchise catastrophe naturelle à hauteur de 10 % des travaux). Ce montant a été inscrit au budget 2024.

Aujourd'hui, les travaux de confortement sont enfin terminés. La rénovation intérieure se poursuivra dans quelques mois. Les Pompiers restent accueillis aux ateliers techniques communaux jusqu'à la fin des travaux (mi-2025).

## Dégât collatéral avec fuite d'eau sur le parking caserne/église

**Vous avez été nombreux à nous alerter sur la « fuite d'eau » au niveau du parking. Il ne s'agissait en aucune façon de fuite sur le réseau d'eau potable (le SIVOM s'est même déplacé... pour rien) mais bien d'une fissure au niveau de la nappe phréatique, sans doute liée au sondage réalisé en amont des travaux de confortement.**

Sans aucune réactivité de Renfortec (confortement), ni de Terrefort (sondage), nous avons demandé à l'entreprise Cibello d'intervenir et de régler le problème. Après avoir creusé au niveau de la fuite (impressionnante), des buses ont été implantées afin de servir de trop-plein qui s'évacuera dans le caniveau devant la porte d'accès à la caserne. Le débit reste important. La facture de travaux sera envoyée à l'entreprise de sondage.



## Travaux réfection église

Après de nombreuses lenteurs administratives (là encore...), nous disposons enfin de l'accord de la DRAC en février dernier, pour subventionner les travaux de réfection de la chapelle et de l'entrée de la sacristie et la reprise des joints du pignon ouest, qui totalisent **22 731 € HT**.

Outre l'aide de la DRAC, à hauteur de 40 %, le Département interviendra aussi à hauteur de 30 %. **Le reste à charge pour la commune s'élèvera à 7 893 €.**

Les travaux des murs ont commencé.



Il reste les plafonds (partie la plus endommagée) à reprendre. Cependant, l'entreprise Dagois vient de constater (tardivement et nous le regrettons) des fuites au niveau des joints des vitraux attenants, qui occasionneraient des infiltrations aux plafonds à reprendre. Les vitraux vont donc devoir être démontés afin de corriger l'anomalie avant de poursuivre les travaux des plafonds, ce qui risque de faire durer le chantier...

L'église reste ouverte au public pendant les travaux. Cependant, aucune cérémonie ne peut s'y tenir. Nous vous remercions pour votre compréhension.

## De nouveaux équipements dans plusieurs bâtiments communaux

- **À la Grange** : dans la cuisine, les 2 bacs de plonge ont été remplacés. Dans la salle, le bar a été totalement changé : nouveau frigo pour boissons, évier, placard et plan de travail (entreprise Biozatoise Guillaume Charrière). L'ensemble de ces équipements s'élève à 5 925 € (financés à 55 % par les bénéfices de la salle).



- **À l'appartement du rez de chaussée, 24 grande rue** : la salle de bains a été totalement rénovée (entreprise Bruno Chardonnet). L'ancien évier et placard de cuisine ont été démontés et remplacés et un plan de travail a été installé (entreprise Biozatoise LS Services). Ces travaux totalisent 8 710 €. L'appartement est de nouveau loué depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier.

- **À la Mairie** : la porte d'accès à la salle du Conseil (arrière mairie) a été remplacée par une porte alu mieux isolée et étanche (entreprise AZ Ouvertures). La chaudière à gaz, qui affichait presque 40 ans d'âge, a été remplacée (entreprise Laurent). Le coût de ces investissements totalise 10 200 €.

## Les chantiers d'insertion rénovent les portails de la Grange et porte et fenêtres du dépôt

Une équipe de 6/8 personnes du chantier Galatée, financé par la Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne, est intervenue pendant quelques jours pour un chantier de ponçage et lasure.

Merci à toute l'équipe qui a fait du bon travail





► **PS/MS : 23 élèves (13+10) M LAVERGNE Lilian et M<sup>me</sup> ALBERT Stéphanie. ATSEM : M<sup>me</sup> GLOMOND Gaëlle.**



► **GS/CP : 25 élèves (14 + 11) M<sup>me</sup> PEIXOTO Dominique**



► **CE1/CE2 : = 18 élèves (11 + 7) M<sup>me</sup> DELORME Aurore**



► **CE2/CM1 : 17 élèves (7 + 10) M<sup>me</sup> VOGRIG Amandine**



► **CM2 : 17 élèves M QUINTIN Rodolphe**

Merci à Jean-Marie SABATIER, photographe à Gannat Studio P'tit Boutchou - 65 Grande Rue, pour les photos de classe

Le vendredi 11 octobre, ont été élus les représentants des parents d'élèves pour l'année 2024-2025 : Mmes Bardy, Buisson, Dubost, Gaugain, Soudan et Mme Fournier (remplaçante) qui participeront aux conseils d'école, chaque trimestre.

## De multiples projets seront menés en cours d'année

**Musique** : une animatrice musique (dumiste) de la Communauté de Communes est intervenue quelques séances pour tous les élèves de l'école.

**Incorruptibles** : l'activité de lecture pour l'élection d'un prix littéraire est reconduite par toutes les classes. Le prix sera décerné en mai prochain.

**Lire et faire lire** : c'est Anne-Marie Baggio qui assurera les séances de « lecture plaisir » aux élèves de PS et MS de la classe de Lilian Lavergne.

**Piscine** : Les séances auront lieu au cours du 2<sup>ème</sup> semestre, les vendredis de 15h à 15h40 à la piscine de Gannat.

**Golf** : un professeur de golf interviendra pour les CE et CM. Une rencontre au Golf de Montpensier clôturera cette initiation en juin.

**Vendée Globe Challenge** : cette année, les classes de CE2/CM1 et CM2 participent au projet « Vendée Globe Challenge » en suivant quotidiennement la course en lien avec le Comité de Course 2024 (via le tableau numérique connecté à leurs ordinateurs). Cet ambitieux projet permet ainsi de travailler dans les domaines des Mathématiques, du Français, de la Géographie, des Sciences... et se terminera par un très concret stage « d'initiation à la voile » à la base nautique d'Aydat ou à celle du plan d'eau de Vichy.

**Escrime** : Jean-Paul Chevalier, conseiller municipal et maître d'armes, interviendra dans la classe des CM pendant plusieurs séances. Ce travail sera présenté à tous lors de la fête de l'école samedi 24 mai 2025 à 14 heures. Réservez dès à présent cette date !

L'association des parents d'élèves continue d'œuvrer pour notre école. Elle propose de nombreuses manifestations dont le bénéfice est versé à la coopérative afin de financer les sorties scolaires.



**Sortie Théâtre pour les CM2** : jeudi 21 Novembre 2024, les classes de l'école de Biozat et quelques classes de Gannat ont assisté à une représentation théâtrale présentée par la Compagnie Le Petit théâtre Vert : "La guerre du tri n'aura pas lieu". Celle-ci s'est déroulée au Centre socioculturel de Gannat.

Ce spectacle, offert par le SICTOM SUD-ALLIER, visait à sensibiliser les futurs citoyens que sont nos élèves. Interactif et plein d'humour, il a été très apprécié du jeune public et des accompagnateurs !



Les classes de l'école, à l'exception des PS/MS, se sont rendues au cinéma de Gannat pour voir un film d'animation : « Maya, raconte-moi un titre », de Michel Gondry avec les voix de Pierre Niney et Maya Gondry. Ce voyage, très poétique et amusant, a fait rêver les plus petits et sourire les plus grands.

## Soirée de Noël vendredi 13 décembre





L'association des parents d'élèves de Biozat a été créée il y a 4 ans pour promouvoir des activités et permettre à nos enfants de faire des voyages ou des sorties scolaires. **Un nouveau bureau composé de 6 personnes a été nommé suite à l'Assemblée Générale le 3 septembre** : **Gilles LOTH**, Président ; **Ophélie GRAC**, Vice présidente ; **Marie Dubost**, Secrétaire ; **Marine Ganet**, Secrétaire adjointe ; **Stéphane Rambeaud**, Trésorier ; **Ornella Gaugain**, Trésorière adjointe.



**Cette année, plusieurs activités doivent être mise en œuvre.**

« *Vide ta chambre, remplis La Grange* » a eu lieu en octobre ; une vente de madeleines Bijou a été organisée en novembre et la soirée de Noël le 13 décembre dernier.

Pour 2025, nous prévoyons : une vente d'objets dédiés par nos enfants ; une randonnée entre Biozat et Charmes et pour bien finir l'année scolaire, la Kermesse de l'école et le tirage de la super tombola !

Nous essaierons d'impliquer les parents mais aussi l'ensemble des villageois, grands-parents et voisins.

Nous remercions les bénévoles qui se dévouent à chaque fois pour offrir un moment de loisir et de plaisir pour les petits et les grands.





**En cette soirée du vendredi 13, les douces mélodies de Noël entonnées par les enfants ont attiré le Père Noël.** Les bras chargés de livres qu'il a distribués à nos artistes en herbe. Une très bonne soirée, joyeusement préparée par les bénévoles de l'APE. Les familles ont pu se régaler des planches de charcuterie et de la charrette de confiseries. Le punch et le vin chaud ont permis de réchauffer les cœurs. L'APE vous remercie d'avoir fait perdurer cette tradition et vous attend avec impatience en 2025, pour de nouvelles aventures !

Une belle soirée où tout s'est bien enchaîné et où les gens et les enfants sont repartis avec le sourire. Quelques traditionnels couacs aussi, un Père Noël un peu bavard et mon 1<sup>er</sup> discours complètement foiré (Il fallait retenir de ce discours, un grand merci aux enfants, aux instituteurs, aux nounous et aux équipes de la commune et de l'école, aux pionniers (Elisabeth, Stéphanie et Jacoide), à Noëlle et au maire de Charmes, aux associations et entreprises Biozatoises qui nous ont aidés, et aux bénévoles qui ont su recréer cette magie de Noël.

**Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.**



## Amicale Laïque

### Du sport pour tous.

Cette année encore, la semaine débute, pour 12 adhérents, par une séance de marche nordique, chaque lundi matin, de 9h30 à 11h, sur les chemins de Biozat ou des villages environnants.



Séance sous forme d'ateliers, ce jour-là



Elle se poursuit, les mercredis, par des séances de gym douce pour 26 adhérentes et adhérents de 9h30 à 10h30 à la salle communale.

Lors de l'assemblée générale de l'ALB du 11 octobre 2024, **une nouvelle équipe a été formée :**

Présidente ..... Annick Bourachot  
 Trésorière ..... Michèle Coupet  
 Secrétaire ..... Louisetta Machuron  
 Secrétaire adjointe..... Marie- Ange Merlin

**Pour plus de renseignements s'adresser :**  
 Annick : 06 86 12 19 90 - Michèle : 06 70 10 30 34

Bonne Année sportive à tous !

**N'hésitez pas à nous rejoindre : un cours d'essai vous est offert !**

## Anciens Combattants

La cérémonie du 11 novembre à Biozat honore traditionnellement, d'une part, les anciens combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et d'autre part, ceux tombés au champ d'honneur lors de la guerre de 14-18.

La très forte participation de la population nous a fait chaud au cœur et surtout la grande implication des enfants de l'école qui mettent tout leur cœur dans les lectures.

Merci à leurs enseignants qui les préparent à cet hommage ainsi que pour leur présence. Un merci particulier à Lana, Louna, Ethan et Alexandre qui ont lu les discours du Président des Anciens Combattants, devant la stèle des CATM et au Monument aux Morts du cimetière.

Merci également aux porte-drapeaux et aux sapeurs pompiers.



## Biozat Tennis De Table

BIOZAT-TT accueille une quarantaine de pongistes, dont 3 féminines, 16 jeunes, 24 adultes de 10 ans à 80 ans.

Le club biozatois a engagé 4 équipes en championnat par équipes en D1-D2-D3. A l'issue de cette phase, ses 4 équipes terminent toutes sur le podium, à la 2<sup>ème</sup> ou à la 3<sup>ème</sup> place de leur poule respective.

**Nous remercions nos partenaires et sponsors, la mairie pour la mise à disposition de la Grange, la ville et la Retraite Sportive de Gannat pour nous avoir accueillis à 5 reprises en 2024 pour notre championnat.**



**Biozat-TT1 termine 2<sup>ème</sup> en D1 : Jean-Marc, Philippe, Mathieu et Thierry**



**Biozat-TT2 termine 3<sup>ème</sup> en D2 : Joël, Régis, Jean et Patrick**



**Tournoi Octobre Rose (double mixte)  
Jean, Joëlle, Aline, Alex, Marie-Claude et Eric**



**Biozat-TT4 termine 2<sup>ème</sup> en D3**

Jean-Marc assure l'entraînement et la gestion de la section jeunes, aidés par les relanceurs Jean-Luc et Eric les mercredis de 17h30 à 20 heures.

Deny anime les entrainements adultes des mardis à partir de 17h30. Les entrainements sont libres les jeudis à partir de 18h00.

**Venez jouer au ping-pong, en loisir ou compétition à la Grange.**

N'hésitez pas à visiter notre site internet

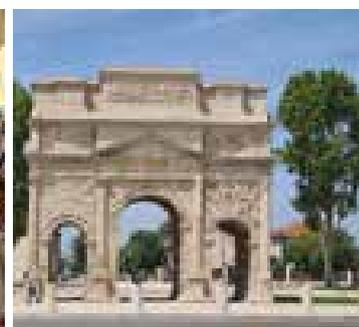
## Club du 3<sup>ème</sup> Age



### Les Perles méditerranéennes

C'est une bonne trentaine de personnes qui ont participé à ce périple de 3 jours pour visiter Orange, Monaco, Monte-Carlo, Eze sur Mer, St-Raphaël, sous un soleil de plomb.

- **1<sup>er</sup> jour** avec visite guidée du Théâtre antique, puis déambulation à pied jusqu'à la découverte du magnifique arc de triomphe datant de Jules César.
- **2<sup>ème</sup> jour** : Palais de Monaco et la relève de la garde, repas pris sur le Rocher, petit train qui nous a permis de découvrir les principaux monuments de Monaco.



Monte-Carlo nous a éblouis de tant de richesses et dans le même temps, de la difficulté à circuler. Un grand bravo à Aurélien (Free Dôme Evasion) !

La journée s'est terminée à travers les ruelles d'Eze sur mer, juché sur son piton rocheux, près de la Turbie.

La visite de la parfumerie Fragonard nous a enchantés par ses effluves de Provence.



### • 3<sup>ème</sup> jour :

Visite du musée Louis de Funès, découverte à pied de St-Raphaël avant un super déjeuner au Casino (sauf pour Josette..) et une très agréable croisière vers les côtes de l'Estérel et ses rochers pourpres caractéristiques.



**Un grand merci de tout le groupe à l'équipe organisatrice pour ce très agréable et inoubliable séjour estival ! Une belle journée automnale très appréciée !**



## En pays d'Ambert

Partis de la gare de Gannat et de la salle communale de Biozat, 2 bus ont emmené 70 personnes dans le Livradois. Embarquement en gare d'Ambert, à bord de l'autorail à vapeur, AGRIVAP, Cévenol panoramique réformé de la SNCF, jusqu'à St-Sauveur, avec la visite de sa chapelle. Tout au long du trajet, un étudiant bénévole a commenté la vie locale, la culture, de ces pays d'air bleu et de conifères immenses et majestueux.

Le déjeuner au restaurant « La Clairière » au Chambon sur Dolore, a régalé tout le groupe avec ses excellentes cuisses de grenouilles ou sa friture, servies à volonté. L'après-midi s'est poursuivi à travers les venelles d'Ambert jusqu'au quartier médiéval des Chazeaux et au musée de la Fourme d'Ambert. Une dégustation commentée était au programme ainsi que la projection d'un film retraçant la vie des « jas et jasseries » où se fabriquait autrefois ce savoureux fromage persillé.

## Théâtre le 3 décembre à Biozat

Plus d'une centaine de personnes sont venues voir la nouvelle pièce que présentait le théâtre des 3 roues «Chéri (e) je peux tout t'expliquer ».

Merci à Didier Cavard et sa troupe pour cette après-midi de rires, de quiproquos et de situations cocasses et inattendues qui ont régalés le public.

**Concours de belote le 16 novembre à Biozat :** une nouvelle fois, le succès de notre concours de belote ne s'est pas démenti. 132 doublettes sont venues participer à ce nouveau concours. N'oublions pas les crêpes de Thérèse et Michèle qui ont pu satisfaire tous les gourmands. Les pâtisseries n'étaient pas en reste puisqu'il ne restait plus rien du buffet à la fin de la soirée. La buvette a fait le plein comme d'habitude, avec un gros succès pour le vin chaud.

Tous les participants sont repartis avec un lot et surtout très heureux de leur après-midi. Le succès de ce concours est dû, bien sûr, aux participants mais également à la mairie qui nous prête la salle gratuitement et à l'équipe de bénévoles et membres du Club. Merci à tous !

## Téléthon – Tripes le samedi 30 novembre à Biozat

Environ 250 personnes ont fait le déplacement pour venir manger la tripe ou le bœuf bourguignon le 30 novembre dernier. Dès 7 heures du matin, certains bénévoles étaient aux fourneaux, pendant que les autres préparaient l'arrivée des amateurs de tripes. Au fil des heures, la grange s'est remplie et vers midi la salle était pleine. Certains sont venus chercher leur repas pour le consommer chez eux. Puis, vers 15 heures, tous les bénévoles ont pu manger et prendre un peu de temps pour apprécier cette belle réussite.

**Merci à eux pour cette journée qui nous a permis de remettre à l'équipe coordinatrice du Téléthon du « Pays de Gannat » la très belle somme de 3 074 €, à laquelle s'est ajouté le don du Club du 3<sup>ème</sup> Age à hauteur de 350 € (concours de belote) soit 3 424 €.**

## Bûche de Noël - 12 décembre

Une année de plus vient de s'écouler et nous avons pu réunir la majorité de nos adhérents pour la traditionnelle bûche de Noël. Quelques absents, malheureusement, mais nous avons pu gâter nos anciens avec quelques friandises comme chaque année. Nous souhaitons tous nos vœux de bonne et heureuse année 2025 ainsi qu'une très bonne santé à toutes et tous.



## *Au revoir Françoise, Monique, Jean, Michelle et Evelyne*

**Françoise Thave**, récente adhérente mais très connue de tous, nous a quittés très tôt et beaucoup trop tôt. C'était une jolie personne, toujours serviable, prête à rendre service à qui le lui demandait. Elle est allée rejoindre Gisèle Thave sa belle-sœur en août dernier.

**Jean Tate** nous avait rejoints il y a 8 ans avec Brigitte, son épouse depuis. Un air bougon mais toujours prêt à rendre service, il participait aux différentes manifestations et sorties. Jean est parti, cette fois, pour un très long voyage fin août.

**Monique Marion**, adhérente depuis 2016, nous a quittés subitement en septembre dernier. Toujours de bonne humeur, toujours souriante, elle jouait aussi bien à la belote qu'au rumicube tous les jeudis après-midi. Nous garderons d'elle, la joie de vivre, son sourire et ton côté taquin. Bon vent Monique.

**Michelle Geneste** nous faisait rire et aimait la belote. Elle ne ratait jamais un concours. Croquant la vie à pleines dents, elle a lutté pendant des mois contre la maladie. Malheureusement elle savait qu'elle ne gagnerait pas. Son départ laisse un grand vide parmi nous.

**Evelyne Nigond**, 15 ans de club. Cela en représente des manifestations, des voyages auxquels elle participait. Des heures, derrière le bar de la grange, à servir les joueurs de belote lors des concours. Elle connaissait beaucoup de monde et aimait discuter avec chacun d'entre eux. La maladie t'avait éloignée de nous depuis près de 2 ans mais nous ne t'avons pas oubliée.

